

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 14 mai 2018

Présents : Guy DAUPHIN, Jean-Louis FELUGO, Marie-Claire FEREOUX, Carlos FERNANDEZ, Bruno LABAT, Franck LAROCHE, Michèle LAUZE, Michel LEROY, Joëlle RICHAUD

Absents ayant donné pouvoir : Stéphane FABRESSE à Michel LEROY
Valérie MERLI à Joëlle RICHAUD

Secrétaire : Marie-Claire FEREOUX

Le quorum est atteint

Le compte-rendu du conseil municipal du 09 avril 2018 est soumis au vote : unanimité

1 – Conservatoire de musique : renouvellement convention

La convention concerne la mise à disposition des musiciens intervenant dans les écoles pour la période allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2022, la précédente arrivant à son terme au 30 juin 2018.

Pas de changement sur le tarif appliqué par habitant soit 6,50 €

La prestation horaire annuelle passe de 1 850 à 1 900 € soit 50 € d'augmentation par heure annuelle.

Le travail fourni par l'intervenante est d'une grande qualité.

Tous les habitants de la commune qui souhaitent prendre des cours de musique bénéficient du même tarif que les Pertuisiens.

Coût annuel : 9 364 € ce qui fait 151 €/enfant/an

Vote : unanimité

2 – Déclassement du domaine public et reclassement en domaine privé

La nouvelle délibération annule et remplace la délibération n° 2017-046 du 06 novembre 2017.

Le géomètre a calculé les superficies exactes utilisées par les riverains de la rue des Cataformes et de la rue du Porche.

Suite à ce calcul, il est apparu qu'une terrasse supplémentaire était également sur le domaine public. Une délibération avait été prise en 1987 pour autoriser le propriétaire à utiliser gratuitement ces 11 m2 pendant une période de 9 ans soit jusqu'en 1996.

Pour les autres personnes, seule une autorisation verbale avait été donnée.

Il s'agit donc seulement d'une mise à jour des surfaces calculées par le géomètre et des personnes concernées.

Vote : 10 voix pour – 1 abstention

L'élu s'abstient pour les mêmes raisons évoquées en novembre.

3 – Prêt

Dans le budget primitif 2018, a été inscrit un emprunt de 400 000 € pour réaliser des travaux de voirie (chemin de la Montagne, cours Bastide Bret, chemin de Rourabeau). Ce type de travaux n'est pratiquement plus subventionné car les subventions sont maintenant réservées aux transferts technologiques et à la transition énergétique.

La délibération consiste à donner délégation partielle au maire selon l'article L 2122-22 alinéa 3 du CGCT pour qu'elle puisse négocier avec les banques et signer le contrat après étude des propositions par la commission finances ou d'une réunion plénière.

Rappel sur les prêts en cours :

- Prêt réalisé en 1999 pour aménagement village se termine le 01/08/2018
- Prêt réalisé en en 2003 et renégocié en 2014 pour la construction de l'école avec une dernière annuité le 25/10/2023.

Ce nouveau prêt sera négocié sur une durée de 15 ans, durée de vie minimale des chemins.

Vote : unanimité

4 – Mise en place du R.I.F.S.E.E.P.

Au cours de la réunion plénière du 13 novembre 2017, le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel des agents a été présenté au conseil municipal.

Lecture a été faite de la délibération proposée.

Cette délibération a été soumise au Comité Technique du Centre de Gestion 84 composé de 7 représentants des collectivités et 6 représentants du personnel.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité le 20/03/2018.

La dernière étape consiste à valider par délibération la réponse du CG84 pour application en 2018.

Vote : unanimité

Contractualisation triennale 2018

Le Conseil départemental met à notre disposition la somme de 49 900 €/an, depuis 2017 et jusqu'en 2019. Il convient de répartir cette somme sur des dépenses réalisées en 2018.

Le plan suivant est proposé :

OBJET	Dépense HT	Subventions déjà attribuées	Montant sollicité	Autofinancement TTC
Pose de climatisations réversibles et mise aux normes de l'électricité	19 708,60	0	13 796,02	9 854,30
Reprise des murs du cimetière	14 795,79	0	10 357,05	7 397,90
Eclairage public (dernière tranche)	14 005,00	0	9 803,50	7 002,50
Achat logiciel de gestion du cimetière	1 850,00	0	1 295,00	925,00
TOTAL	50 359,39	0	35 251,57	25 179,70

Les soldes 2017 et 2018 seront reportés en 2019

Vote : unanimité

Divers

➤ L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse rend compte de la fiscalité de l'eau et des actions aidées. Document à disposition au secrétariat.

➤ Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE 2018) : un document de synthèse est à disposition au secrétariat. Madame le Maire fait part de sa participation à une réunion de 3h sur ce sujet le jeudi 3 mai à Mirabeau, organisée par le député Julien Aubert et en présence des

représentants d'UNIPER pour la centrale de biomasse de Gardanne, du CEA Cadarache, de ORANO (ex Areva), la Société Française de l'énergie nucléaire et d'EDF.

Au final, il en ressort qu'il y a un problème pour recycler les panneaux photovoltaïques en fin de vie et les batteries des voitures électriques sachant que l'extraction du lithium est très polluante pour les pays qui en possèdent dans leur sol.

➤ Madame le Maire a également assisté à une réunion sur « la police de sécurité au quotidien » animée par le Préfet, la Sous-préfète et la gendarmerie. Il en ressort qu'il est difficile pour les petites communes de se prémunir contre les incivilités et que les maires ne sont pas autorisés à connaître les individus avec un passé perturbé domiciliés sur leur commune. Question du Préfet répétée à plusieurs reprises « vous en feriez quoi ? »

Le lendemain de cette réunion, la presse a annoncé le départ imminent du Préfet en poste depuis août 2017.

➤ La loi interdit à Cotelub de continuer à subventionner les crèches gérées actuellement par des associations car le montant des subventions est trop élevé. Il faut trouver un autre mode de gouvernance qui pourrait être soit la Délégation de Service Public, soit la Société Publique Locale. Madame le Maire, bien que non mandatée par Cotelub, travaille sur ce sujet afin d'avoir ses propres informations et pouvoir les comparer avec celles qui seront données par Cotelub.

Bruno Labat précise que le problème est le même pour le secteur jeunes.

➤ Forum Défense : 30 mai à Pertuis parking Hyper U. Franck Laroche, réserviste citoyen, participe à l'organisation de cette manifestation qui consiste à faire connaître aux jeunes tous les métiers liés à l'armée ainsi que ceux des entreprises qui travaillent pour l'armée.

Fin de la réunion à 21h45